

Les conditions de recrutement pour devenir pilote dans l'armée de l'air ont changées !
Les candidatures sont désormais ouvertes aux candidats âgés de moins de 27 ans (contre
25 auparavant) et titulaires du BAC.

Renseignez-vous auprès d'un conseiller en recrutement !

1.565 militaires techniciens de l'air recrutés à partir d'un niveau 3^{ème} jusqu'à Bac pro et jusqu'à 30 ans
244 élèves techniciens formés (dès 16 ans) par l'armée de l'air pour une scolarité CAP aéronautique/systèmes ou
BAC S-SI, Techno STI2D ou Pro aéronautique/systèmes ou avionique.

300 officiers : 200 officiers sous contrat non
navigants, recrutés à Bac+3, Bac+5 et 100
personnels navigants (pilote ou navigateur)

1.430 sous-officiers recrutés à partir d'un Bac et
formés par l'armée, jusqu'à 30 ans

180 volontaires recrutés (niveau 3^{ème}/Bac+2) pour un contrat d'1
an : idéal pour découvrir l'armée de l'air avant un engagement sous
un autre statut, pour bénéficier d'une première expérience
professionnelle, pour accomplir une année de césure dans le cadre de
ses études supérieures.

L'armée de l'air recrute en 2019



**NOS PERMANENCES INFO RECRUTEMENT :
POUR OBTENIR UN RDV 04.13.59.47.25**

- 11/09 SALON DE PCE (MISSION LOCALE)
- 11/09 ISTRES (MAISON POUR L'EMPLOI)
- 18/09 DIGNES / MANOSQUE
- 25/09 AIX / ARLES / ISTRES

NOS ACTIONS LOCALES EN SEPTEMBRE :

- 12/09 MARSEILLE Forum Mairies 2 et 3
- 17/09 ENSUES LA REDONNE Forum Emploi
- 24/09 MARSEILLE Euromedtier World Trade Center
- 24/09 ROGNAC Forum Emploi



Retrouvez toutes nos actualités et nos offres de recrutement sur le site
DEVENIR-AVIATEUR.FR et sur nos réseaux sociaux